

les régions pileuses. Le sujet était atteint d'une forme grave de syphilis, il avait perdu une grande partie de la lèvre supérieure, la commissure droite, et une partie de la joue voisine. Au moyen d'un lambeau taillé dans la joue on a d'abord procédé à la réfection de la lèvre, le résultat fut très satisfaisant mais la nouvelle lèvre demeurerait couverte de cicatrices. La lèvre fut débarrassée de ses téguments lisses cicatriciels puis des lambeaux taillés dans la peau des joues couvertes de poils abondants y furent appliqués. L'opération a donné un bon résultat, le sujet est aujourd'hui porteur d'une moustache abondante, la vitalité des poils transplantés ne s'est pas démentie depuis quatre ans. Je viens de voir les photographies du malade prises avant son opération et le résultat est véritablement remarquable. Comme l'a fait remarquer M. Delorme il serait bien difficile à une personne non prévenue de douter que la barbe de l'opéré soit une barbe anormale.

-o-

Le XXe Congrès de l'Association Française de Chirurgie vient de tenir ses assises à Paris, du 7 au 12 octobre 1907, avec un vif succès. De nombreux médecins, savants ou praticiens, y ont pris part. De remarquables rapports y ont été lus qui ont provoqué d'intéressantes discussions.

La séance d'inauguration a eu lieu lundi 7 octobre, à deux heures, dans le Grand Amphithéâtre de la Faculté. Le professeur Berger, président, après avoir adressé des paroles de regret aux chirurgiens étrangers ou français morts pendant l'année, montre que l'Association Française de Chirurgie n'est que le prolongement et une manifestation permanente de la Société de Chirurgie de Paris.

Puis, sans crainte de mettre les choses au point et avec la plus grande loyauté, M. Berger a montré les charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur les chirurgiens, et que "la responsabilité du chirurgien est toujours engagée, qu'il intervienne ou qu'il s'abstienne": Grâce aux procédés opératoires sans cesse nouveaux, il semblerait qu'on ne doive plus mourir du bistouri; et pourtant "on meurt encore par la chirurgie", et cela bien que le chirurgien ait pris toutes les précautions; et il en sera toujours ainsi.

C'est bien moins de la responsabilité judiciaire que de sa responsabilité morale, qu'entend parler le professeur Berger. Et la responsabilité du chirurgien devant sa conscience, prime l'autre. "Le chirurgien doit avoir la conscience délicate et l'âme fortement trempée, et pour lui donner les qualités

qui lui sont nécessaires, c'est peu d'avoir reçu l'instruction scientifique et de s'être formé à l'apprentissage professionnel, il faut au chirurgien une véritable éducation morale. Dans les circonstances difficiles, a dit Trelat, nous n'avons pour nous guider que la science et la conscience. Bien savoir, juger juste et sentir fortement, telle est la règle de la bonne conduite".

Après le Président, le Secrétaire général, M. Walther, a dit quelques mots, puis la parole fut donnée à MM. Béclère et Manoury, pour l'analyse de leurs rapports sur l'Influence des rayons Röntgen sur les tumeurs malignes.

M. Béclère rappelle brièvement les propriétés physiques des rayons X, dont la connaissance est strictement nécessaire à l'intelligence de la question, puis il étudie successivement l'influence des rayons de Röntgen sur les tumeurs malignes de la peau, des muqueuses visibles en continuité avec la peau, de la glande mammaire, des tissus sous-cutanés et des viscères.

Dans les formes graves des tumeurs de la peau, la radiothérapie demeure un utile complément de l'intervention chirurgicale. Dans les formes ulcéreuses jugées inopérables, si elle ne guérit pas toujours, elle est au moins le meilleur des palliatifs. Contre les néoplasmes limités au derme, la radiothérapie donne d'excellents résultats.

Contre les épithéliomas des muqueuses, M. Béclère regrette qu'il ne soit pas fait plus souvent appel à la radiothérapie.

Dans les tumeurs malignes des viscères, les quelques améliorations obtenues en ce qui concerne les cancers du larynx ou de l'estomac traités par les rayons X ne permettent pas de formuler une opinion ferme. Enfin, contre toutes les tumeurs malignes jugées inopérables la radiothérapie est la seule médication rationnelle et le palliatif dont il y a le plus à attendre.

M. Manoury, co-rapporteur, a, avant tout, précisé le rôle de la radiothérapie dans le traitement du cancer. Pour lui, il n'y a aucune opposition entre le traitement chirurgical et la radiothérapie, méthodes qui doivent se combiner. Dans les cancers inopérables les rayons X peuvent encore être utiles en calmant les douleurs, en cicatrisant les ulcérations, en tarissant l'écoulement sanieux et fétide, sans parler du relèvement du moral du malade, qui peut se faire illusion sur la marche de son affection.

Ces principes établis, M. Manoury étudie successivement: l'action des rayons X sur le cancer,